

L'an deux mille seize et le 04 Mai, le Bureau de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau, dite Thau agglo, légalement convoqué le 28 Avril 2016, s'est réuni en son siège à 16h00, sous la présidence de Monsieur François Commeinhes, Président.

Etaient présents :

Commeinhes François **Président**
Anfossa Emile **VP**
Chaplin Norbert **VP**

Durand Christophe **VP**
Ferrier Magali **VP**
Veauté Francis **VP**

Etaient absents représentés :

Michel Yves **VP**
Canovas Gérard **VP**
De Rinaldo Antoine **VP**

ayant donné procuration à
ayant donné procuration à
ayant donné procuration à

Commeinhes François **Président**
Di Stéfano Francis [sans voix délibérative]
Anfossa Emile **VP**

Etaient absents

Bouloire Pierre **VP**

I. Désignation du secrétaire de séance

Madame Magali Ferrier est désignée secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

II. Validation Procès-verbal du Bureau communautaire du 24 Mars 2016

Validé à l'unanimité

III. Dossiers soumis à décisions :

HABITAT		
PROJET N°01 :	Programme d'Intérêt Général (PIG) - Attribution de subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat privé Rapporteur : Gérard Canovas	Adopté à l'unanimité
PROJET N°02 :	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) des quartiers anciens de Sète - Attribution de subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat privé Rapporteur : Gérard Canovas	Adopté à l'unanimité
DECHETS		
PROJET N°03 :	Conteneurs enterrés - Mise en place d'équipements sur bâti de Balaruc-les-Bains en vue d'une télémesure du niveau de remplissage - Autorisation de signature Rapporteur : Emile Anfossa	Adopté à l'unanimité

ESPACES NATURELS		
PROJET N°04 :	Achat de vélos à assistance électrique - Attribution des aides aux bénéficiaires Rapporteur : Francis Veaute	Adopté à l'unanimité
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		
PROJET N°05 :	Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier - Attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2016 pour le Prix de la TPE - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs Rapporteur : Yves Michel	Adopté à l'unanimité
MOYENS OPERATIONNELS		
PROJET N°06 :	Conservatoire Intercommunal – Acquisition à l'euro symbolique des parcelles AE 48 et AE 54 sises au Quai des Moulins à Sète – Autorisation de signature Rapporteur : Christophe Durand	Adopté à l'unanimité

IV Questions diverses :

Plus aucune décision n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h00.

Vu pour être affiché le 12/05/16, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT,

Pour le Président et par délégation,

Frontignan le 06 MAI 2016

Patrice Millet,

Directeur Général des Services de Thau agglo.

P/O
Thau Agglomération :
 Le Directeur Général Adjoint
 Pôle Développement Territorial
Jean-Jacques TAILLADÉ

Conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le texte complet des décisions mentionnées ci-dessus sera publié lors du prochain numéro du Recueil des actes administratifs de Thau agglo, consultable au sein de l'ensemble des communes membres, au siège de Thau agglo ainsi que sur son site internet (<http://www.thau-agglo.fr/>).